

Groupe Ornithologique de Baulmes et Environs

Contacts : P.-A. Ravussin, CH-1446 Baulmes, Tél/Fax : +41 (0)24 459 11 45, e-mail ravussinpa@bluewin.ch

Résumé de la nidification du Gobemouche noir à Baulmes en 2000

Le travail de recensement et de contrôle de la population de Gobemouche noir dans la région de Baulmes s'est poursuivi en 2000. L'évolution de la population nicheuse, suivie depuis 1978 est résumée dans la figure 1 ci-dessous :

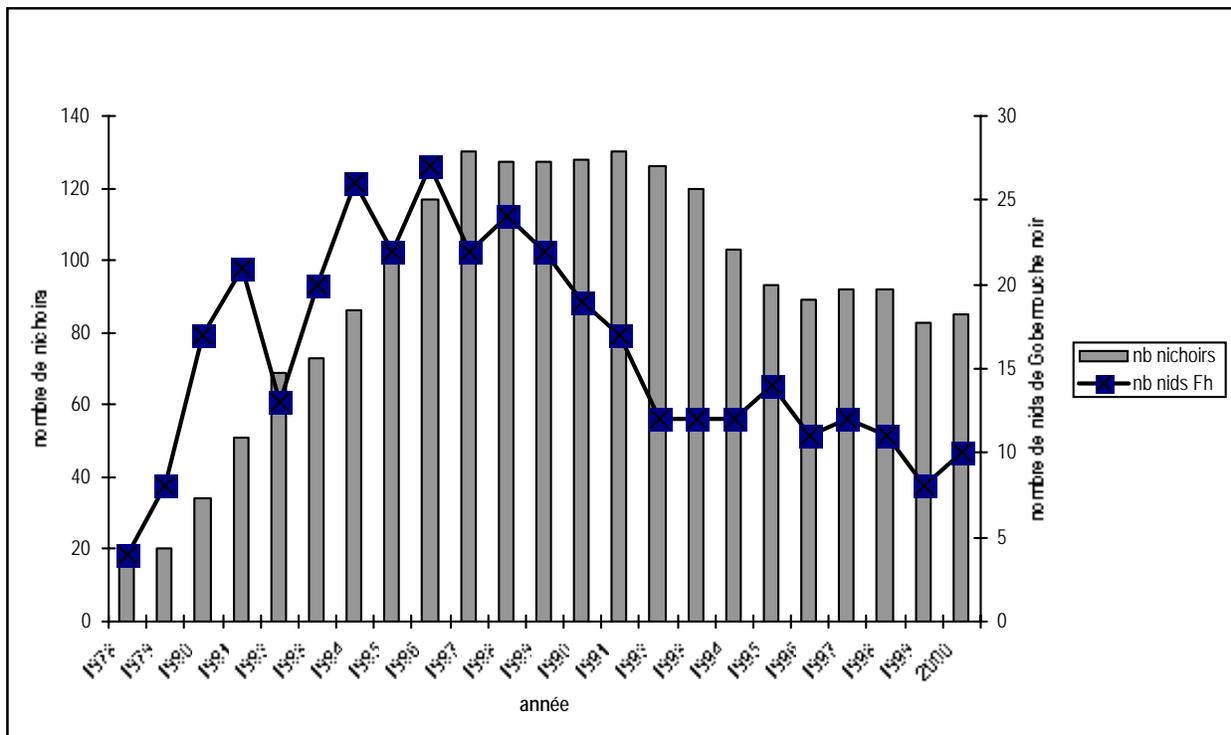


Fig. 1 : Evolution du nombre de nichoirs contrôlés et du nombre de nids de Gobemouche noir dans la région de Baulmes-Vuiteboeuf entre 1978 et 2000.

On observe une légère augmentation du nombre de couples par rapport à 1999, mais le niveau de la population reste critique avec un effectif de 10 couples nicheurs seulement. En fait et de manière générale, la population diminue plus ou moins régulièrement depuis le maximum de 27 couples atteint en 1986. La légère diminution du nombre de nichoirs depuis 1991 ne peut en être la cause. En effet, la population de Gobemouches noirs comptait 26 couples nicheurs en 1984 alors qu'il y avait à l'époque le même nombre de nichoirs qu'aujourd'hui. Précisons qu'en 2000 comme en 1999, les contrôles n'ont une nouvelle fois pas pu être réalisés à Vuiteboeuf, de sorte qu'une inconnue subsiste quant à l'évolution réelle globale de la population. Ces dernières années, une à deux nichées étaient régulièrement élevées dans le réseau de nichoirs mis en place par B. Abetel et A. Menthonnex dans ce village. Mais, dans tous les cas de figure, la dynamique de la population est négative depuis près de 15 ans alors qu'elle était positive avant. Les résultats détaillés de la nidification en 2000 sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Nid	Dates			Nombres				baguage			succ
	P10	écl.	env	GP	écl	bag	env	f.	m.	juv.	
MB14	28.4			7	7	7	7	646344	646131	526726-32	-
MB16	3.5			6	6	6	6	918074	918009	526745-50	-
MB29	1.5			5	5	3	3	918073	646124	526751-53	-
MB31	11.6			4	4	4	4	<u>646130</u>	646122	526864-67	-
MB33	27.4	15.5		7	7	7	7	646399	?	526719-25	-
MB59	3.5			7	7	7	7	<u>646130</u>	646395	526782-88	-
MB60	13.5			7	7	4	4	646132	646087	526789-92	-
MB67	2.5			6	6	6	6	615507	91801C	526733-38	-
MB69	30.4			6	6	6	6	646126	918001	526739-44	-
MB94	10.5			6	6	6	6	646114	526793	526794-99	-
nombre utile	10	1	0	10	10	10	10	10	9	56	10
Total utile	6	1	0	61	61	56	56				
Moyenne/nid	6.5	15.5		6.1	6.1	5.6	5.6				

Tab. 1 : Résultats de la nidification du Gobemouche noir à Baulmes en 2000. P10 = date de ponte du premier œuf, écl. = éclosion, env. = envol, f. = femelle, m. = mâle, juv. = juvéniles, succ. = succès, rem. = remarque, o = oui, n. = non

Date de ponte

Depuis le début de cette étude, la date de ponte du premier œuf est déterminée pour l'ensemble des nichées pour lesquelles cette mesure est possible. Ce paramètre peut donc être comparé d'année en année. On peut considérer la date minimale de ponte, c'est-à-dire celle du premier œuf pondue dans la saison. Il s'agit donc de la date de ponte du premier œuf de la nichée la plus précoce de l'année. En 2000, cette date minimale de ponte se trouve être le 27 avril. Il s'agit là de la plus précoce enregistrée depuis le départ de l'étude. En deux autres occasions nous avons eu une date minimale de ponte en avril. Il s'agit

de 1993 et 1997 où la ponte de la population débutait le 29 avril. Dans les années 80, elle était généralement située autour du 8 mai. Le deuxième élément à considérer dans la date de ponte est la date moyenne de ponte du premier œuf pour l'ensemble des nichées de la saison, autrement dit la moyenne des dates de ponte du premier œuf de l'ensemble des nids de l'année. Cette mesure permet de tenir compte de l'ensemble de la population alors que la date minimale de ponte pourrait correspondre à un nid s'écartant notablement du reste des nichées. Pour 2000, cette date moyenne de ponte correspond au 6 mai. Là encore cette date est remarquablement précoce : 5 jours de moins qu'en 1999 et 1997, les plus précoces obtenues jusqu'alors. En fait la date de ponte s'est surtout notablement modifiée à partir des années 90, alors qu'elle avait été très stable et relativement tardive par rapport à d'autres populations d'Europe centrale avant (Ravussin & Neet 1995). Cette évolution est mise en évidence dans la fig. 2 qui présente l'évolution de ce paramètre de 1980 à 2000. Les valeurs ont été regroupées par séries de trois années, afin d'estomper les variations annuelles. La tendance qui se manifeste est très claire, particulièrement pour la décennie 90.

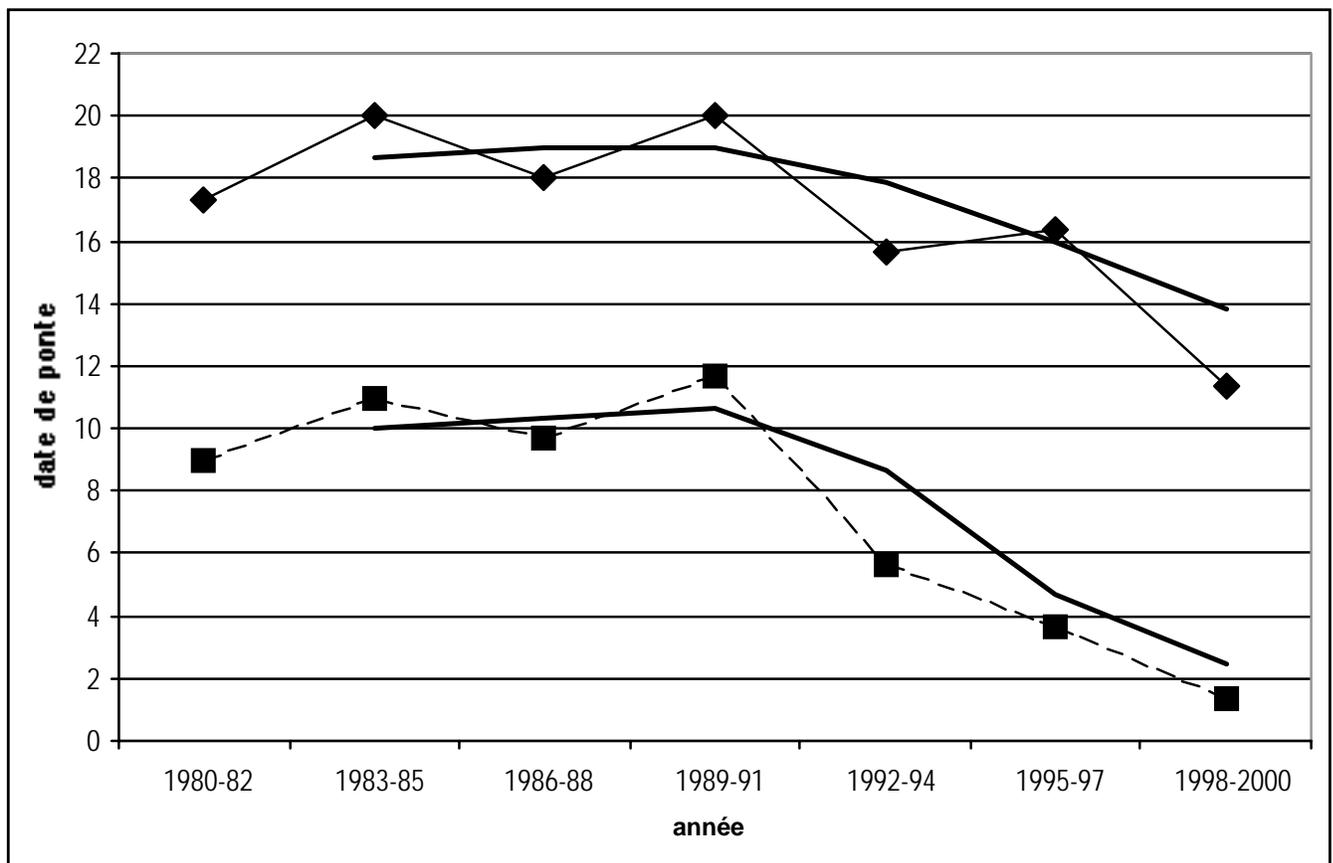


Fig.2.- Evolution de la date minimale (n) et de la date moyenne (u) de ponte de 1980 à 2000 (0 = 30 avril, 1 = 1 mai, ...). Les données ont été regroupées par séries de trois années afin d'estomper les variations annuelles et de faire ressortir les tendances sur le long terme.

Une deuxième ponte régulière !

Contrairement à la plupart des autres espèces de passereaux, chez le Gobemouche noir les femelles n'effectuent qu'une seule ponte annuelle. Selon Glutz & Bauer (1993), les cas isolés de deuxième ponte régulière mentionnés jusqu'ici sont soit insuffisamment documentés, soit pourraient correspondre à l'utilisation successive de la même cavité par deux femelles différentes. Cette année, une femelle (bague 646130) a pu être contrôlée successivement dans deux nids ayant tous deux réussi. Cet oiseau avait été bagué adulte au nid MB57 le 22 juin 1998. Il a ensuite été contrôlé le 3 juin 1999 au MB85. Cette année, cette femelle a d'abord fait l'objet d'un contrôle au nid MB 59 le 27 mai, alors qu'elle nourrissait, en compagnie du mâle 646395, une nichée de 7 jeunes âgés de 7 jours. L'envol de cette nichée, avéré par l'inspection du nid, a dû se produire entre le 5 et le 7 juin. La deuxième ponte de cette femelle a débuté le 11 juin dans le nichoir MB31 à environ 500 mètres du premier site, où elle a rejoint le mâle 646130 qui chantait là esseulé depuis près d'un mois. Si l'on tient compte du temps que les adultes passent avec les jeunes hors du nid et de celui nécessaire à la construction du deuxième nid, il est impossible qu'elle soit restée avec les jeunes de la première nichée jusqu'à leur émancipation totale. Soit cette nichée a disparu après son envol, soit c'est le mâle seul qui l'a alors ravitaillée. Dans les deux cas de figure toutefois, la deuxième ponte réalisée après envol de la première nichée reste un événement exceptionnel.

8 novembre 2000, P.-A. Ravussin